

PROJET DE LOI

N° 172

adopté

SÉNAT

le 28 juin 1977.

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1976-1977

PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

autorisant l'approbation de la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution, ensemble deux Protocoles, faite à Barcelone le 16 février 1976.

Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Sénat : 322 et 416 (1976-1977).

Article unique.

Est autorisée l'approbation de la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution, ouverte à la signature à Barcelone le 16 février 1976, ensemble deux Protocoles, dont les textes sont annexés à la présente loi (1).

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 28 juin 1977.

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.

(1) *Nota* : voir les documents annexés au n° 322 (1976-1977), Sénat.